

.../... Gobain pour réaliser une carrière à ciel ouvert et par la Communauté d'agglomération de Marne et Chantereine pour une zone d'activités. Exploiter ce terrain pollué, c'est déplacer sur trente-cinq hectares et vingt mètres d'épaisseur des couches de terre, éclater le gypse avec des explosifs, construire des bâtiments sur un sol souillé, contaminer les populations et les travailleurs par l'inhalation de poussières radioactives, l'ingestion de matières et de denrées alimentaires contaminées, sans compter les risques liés aux explosifs et autres pollutions très toxiques. En mai 2011, Placoplatre déclare qu'aucune radioactivité anormale n'est détectée sur le site, et instaure un gardiennage 24h/24 alors que la CRIIRAD⁹ demande de nouvelles expertises, estimant le site insuffisamment décontaminé.

Les conséquences sanitaires des catastrophes nucléaires sont étouffées en France

La juge d'instruction chargée du dossier de Tchernobyl, Marie-Odile Bertella Geffroy, établit une causalité d'ordre épidémiologique entre le nuage de Tchernobyl et les cancers thyroïdiens en faisant constater une similarité des fréquences de cancer de la thyroïde entre les zones françaises où l'exposition aux radionucléides a été la plus importante et certaines zones d'Ukraine, et analyse les mesures que les pouvoirs publics auraient pu prendre. Ceci l'autorise en 2006 à mettre en examen pour « tromperie aggravée » le Dr Pellerin qui n'a pas alerté du danger de la radioactivité. Mi mars 2011, la juge est suspendue par la chambre d'instruction de la cour

d'appel de Paris. Le 31 mars, l'audience en appel du médecin, soutenu par le parquet, a lieu à huit-clos. Ceinté d'un cordon de CRS, la Cité ne peut être approchée par les patients de l'AFMT¹⁰, la CRIIRAD, les membres du Réseau Sortir du nucléaire, attendant ce procès depuis vingt-cinq ans. Peur d'une émeute après l'accident de Fukushima ? Le délibéré a eu lieu le 7 septembre dernier, favorable au Dr Pellerin. L'AFMT a décidé de se pourvoir en cassation. Encore un scandale sanitaire français ? Nous comprenons pourquoi l'IRSN réfute les études sur les cancers thyroïdiens et les radiations nucléaires, alors qu'elle se permet de faire la leçon en préconisant la diminution des radiations ionisantes liées à l'imagerie médicale...

Alors que nos voisins disent non à la poursuite du nucléaire, aucune réflexion à long terme n'est menée en France, l'Etat souhaite continuer, pour raisons économiques avant tout. Ne pas sortir du nucléaire est une question de profit, le lobby nucléaire influe sur le non développement des énergies renouvelables. Nous sommes en droit de nous interroger et d'exiger, pour la santé de nos enfants, le réexamen de la sûreté des installations, occasion de programmer la sortie du tout nucléaire, à commencer par les réacteurs les moins sûrs, d'exiger la transparence sur les effets sur la santé du nuage de Tchernobyl et des centrales nucléaires. Soutenons l'action de l'AFMT et du CRIIRAD. Exigeons que le nucléaire soit au cœur de la prochaine campagne présidentielle et législative. ■

-
- 1. Autorité de Sécurité Nationale.
- 2. www.global-chance.org/spip.php?article49
- 3. Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques.
- 4. Nouvelle organisation du marché de l'électricité
- 5. Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs, selon la loi du 28 juin 2006.
- 6. Blayais, Bugey, Chinon, Cruas, Dampierre, Fessenheim, Gravelines Saint-Laurent des Eaux Tricastin.
- 7. Filiale du groupe EDF à vocation industrielle, spécialisée dans le traitement et le conditionnement des déchets faiblement radioactifs.
- 8. *Le Canard Enchaîné*, 5 octobre 2011.
- 9. Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité.
http://blog.gagny-abbesses.info/public/Presse/Vaujours/AO_Synthese_CRIIRAD_Vaujours_2002.PDF
- 10. Association Française des Malades de la Thyroïde

